



INTERCO  
JUSTICE

Pour adhérer à la  
CFDT :



@interco.cfdt.fr



@interco\_cfdt\_officiel



/interco\_cfdt\_officiel



/interco.cfdt

[INTERCO.CFDT.FR](http://INTERCO.CFDT.FR)

**11 février 2025**

## Première réunion de négociations pour les DSGJ : la CFDT porte des revendications concrètes et attend des avancées réelles

Pour la CFDT, c'est une discussion attendue, trop attendue !

Le corps des DSGJ n'a jamais été au centre de discussions et souvent traité en marge des autres négociations.

**Il est temps désormais d'évoquer l'avenir du corps spécifique des DSGJ.**

A ce titre, la CFDT a tenu à préciser que les DSGJ ne font pas partie de la discussion en cours avec le Secrétariat général sur les personnels administratifs, car nous nous inscrivons pleinement dans le cadre d'une négociation avec la DSJ telle que prévue dans l'accord de méthode et le protocole d'accord.

En réponse aux délais contraints liés au calendrier budgétaire (mois de mai pour le projet de loi de finance 2026), la CFDT s'est dite prête et elle progressera aussi vite que les propositions formulées par l'administration seront à la hauteur.

Pour la CFDT, la ligne de discussion est simple : **valoriser l'ensemble du corps dans l'ensemble de ses fonctions et de ses missions.**

**Cette 1<sup>ère</sup> réunion avait pour but de fixer le cap des discussions, nous avons donc rappelé certains points généraux ;**

**La CFDT** porte l'idée d'un **corps de direction**.

C'est une notion connue de la fonction publique où elle se développe, on peut très clairement y trouver la reconnaissance attendue pour le corps des DSGJ.

Pour ce qui concerne la grille indiciaire, **un corps de direction, c'est un « A+ »**. Pour être reconnu comme tel, le corps des DSGJ doit notamment voir l'échelon terminal de son grade sommital (hors classe) en HEB. C'est donc l'une des demandes de la CFDT.

Dans cet esprit, la CFDT vise une grille inspirée de celle des directeurs des services pénitentiaires. Celle-ci devant être adaptée à la sociologie du corps et à la diversité des missions.

**Concernant les emplois fonctionnels et les emplois de direction du ministère de la justice (EDMJ) :**

Les statuts d'emploi font partie de la fonction publique telle qu'elle existe actuellement. Tous les emplois de haut niveau sont des emplois fonctionnels, ils doivent donc servir à tirer un corps vers le haut.

Forte de cette réalité, **la CFDT** a demandé que l'on pose de manière lisible ce que l'on attend des différents niveaux d'emplois : fonctionnels groupe 2, fonctionnel groupe 1 puis les 5 groupes d'Emplois de directions du ministère de la justice (EDMJ).

C'est ainsi que nous pourrons définir leur localisation et leur valorisation de manière cohérente.

**Pour la CFDT ces discussions doivent être cohérentes d'un point de vue statutaire, le sérieux du corps sera jugé au travers des revendications portées. C'est pourquoi nos revendications portent sur l'intégralité du corps.**

**Ainsi la CFDT a développé ses différentes demandes dans ses communications précédentes.**

**Ces demandes sont connues de la direction des services judiciaires.**

**Malgré cela, c'est un sentiment de déception qui est le nôtre à la sortie de cette 1<sup>ère</sup> réunion tant attendue.**

Si la DSJ a annoncé vouloir faire un pas vers nous concernant certaines de nos demandes, **il n'en reste pas moins que les premières propositions sont loin d'être à la hauteur de nos attentes et de celles exprimées par le corps des DSGJ.**

**La CFDT** en a clairement fait part à la DSJ.

**Nous attendons donc de pied ferme la prochaine réunion de négociations prévues le jeudi 6 mars.**

D'ici là nous continuerons nos échanges bilatéraux avec la DSJ pour que cette nouvelle réunion soit porteuse.

**CFDT, s'engager pour chacun, agir pour tous !**